PERSPECTIVES RELATIVES AU TRAVAIL EN EQUIPE, EN RESEAU

2 Pour votre réseau sur quelle problématique et selon quelles modalités l'école doit-elle prioritairement développer le travail en partenariat ?

Question traitée : Question 2

CONSENSUS	DEBAT
- Le travail en partenariat (médecin scolaire, rased, infirmière, orthophoniste, … « un ilot médico-psycho scolaire. ») devrait être prioritaire au sein des RRS par une affectation ciblée obligatoire. L'état pourrait prendre en charge ce qui relève du conseil général, notamment la PMI. - Les modalités proposées pour travailler en liaison avec le primaire et le collège : PPRE, défi sciences, rencontres EPS, les comités de lecture, les projets culturels… mais nécessité de disposer de davantage de temps et de formation pour une culture commune primaire/secondaire. - « Faire venir » la culture et favoriser l'ouverture sur le monde en milieu rural défavorisé RRS.	- Par rapport à cette éventuelle prise en charge médico-scolaire, être vigilant à ne pas se substituer aux familles. - Mettre en place un travail de liaison entre le collège et le lycée. - Trouver la place des parents dans l'école n'est pas simple même si c'est un partenaire incontournable : organiser la présence des parents par le biais d'un accueil spécifique, un local…